L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 6 DECEMBRE 1881.

Législature de la Louisiane.

Sénat.

Séance du 5 décembre 1881.

Le Sénat est appelé à l'ordre à midi, par M. W. A. Robertson, président par intérim et ex-officio lieutenant gouverneur.

M. Robertson annonce que le Sénat s'est plus transformé à une proclamation du gouverneur qui a convoqué la Législature en session extraordinaire pour lundi le 5 décembre. Le secrétaire lit la proclamation.

L'appel nominal constate la présence de 27 sénateurs constituant une majorité.

Le Rév. Père Kennedy récite la prière d'usage.

Sur la proposition de M. Lockett, la Chambre est avertie que le Sénat est prêt à procéder à ses travaux.

Le président désigne MM. Lockett, Augustin et Cohn pour aller avertir le gouverneur que l'Assemblée générale s'est organisée et qu'elle est prête à recevoir les communications que Son Excellence voudrait lui adresser.

M. Lockett présente des résolutions de condoléance au sujet de la mort de feu le gouverneur Wiltz. Adoptées à l'unanimité.

M. Lockett propose de procéder à l'élection d'un secrétaire du Sénat en remplacement de John Clegg, démissionnaire.

En proposition étendu adoptée, M. Lockett désigne M. Oscar Arroyo pour les fonctions conférées, et M. Arroyo est élu par acclamation.

M. Pollock, d'Orléans, présente un bill relatif aux impressions d'Etat. Référé.

Les règlements de la session précédente sont adoptés.

Un comité de la Chambre des Représentants vient annoncer que celle-ci s'est organisée et est prête à procéder à ses travaux.

Le comité chargé de se transporter auprès du gouverneur et auprès de la Chambre des Représentants pour annoncer que la Législature adresserait un message au Sénat dans quelques instants.

Le secrétaire du gouverneur est annoncé. Il apporte le message du gouverneur, et le secrétaire, M. Arroyo, en donne lecture. Le Sénat en a ordonné l'impression à 1,500 exemplaires.

Sur la proposition de M. Augustin, le Sénat s'ajourne, comme marque de respect pour la mémoire de feu le gouverneur Wiltz : il se réunira de nouveau demain, à midi.

Chambre des Représentants.

Le speaker Ogden appelle la Chambre à l'ordre un peu après midi.

Le greffier lit la proclamation du gouverneur convoquant la Législature en session extraordinaire.

L'appel nominal constate la présence de 82 membres.

Le Rév. P. Hubert récite la prière.

Le speaker Ogden prononce un panégyrique de feu le gouverneur Wiltz. Il le suit pas à pas dans sa carrière et signale la tristesse qui a accompagné sa fin. Il a été un homme de bien, un patriote et à la confiance de ses concitoyens. Il signale ensuite les motifs qui ont déterminé le pouvoir exécutif à convoquer extraordinairement la législature, adjure les représentants de faire leur devoir et s'engage à remplir ses fonctions avec la haute impartialité commandée au président d'une chambre délibérante.

MM. Schneider, Cosgrove et Robinson sont chargés d'aller annoncer au gouverneur que les deux chambres sont organisées.

Les communications suivantes sont lues :

Retours d'élection officiels de la paroisse Ouachita déclarant Thomas A. Garrett du comme représentant de ladite paroisse en remplacement de feu W. W. Tannery, communiqué secrétairement, et déclarant que M. Cornelius Gleason a été dûment représentant du deuxième ward de la paroisse d'Orléans, en remplacement de feu Thomas Devereux, et que M. Frank P. Chrétien a été dûment représenté du cinquième ward de la même paroisse d'Orléans, en remplacement de M. Félix Legendre, décédé.

Le message du gouverneur est reçu et lu. La Chambre ordonne l'impression d'un certain nombre d'exemplaires de ce document.

Divers rapports officiels sont reçus.

MM. Cosgrove, Jackson, Robinson, Heidenheim et Schneider sont chargés de rédiger des résolutions au sujet de la mort du gouverneur Wiltz et de celle de certains membres de la Chambre survenue depuis la dernière session régulière de la législature.

Ce comité se retire, puis rentre et propose, par l'organe de M. Cosgrove que la Chambre s'ajourne comme marque de respect pour la mémoire du gouverneur et des représentants décédés.

Avant de s'ajourner, la Chambre déclare que les représentants ayant des projets de loi à présenter pourront en donner avis immédiatement.

M. Richardson annonce alors qu'il présentera : Un bill relatif à la perception des droits de greffe, de notariat ; un bill pour autoriser la vente de l'édifice servant actuellement de *State House* (Hotel St-Louis); un bill pour amender la loi No 136 de 1880 relative aux honoraires des greffiers des cours civiles et criminelles de la paroisse d'Orléans ; un bill pour amender la loi No 132 de 1880 relative à la fourniture des blancs, imprimés, etc., à l'usage des fonctionnaires de l'ordre judiciaire et autres dans la paroisse d'Orléans ; un bill pour fixer le nombre des employés du greffe et de la cour criminelle de la Nouvelle-Orléans ; un bill pour déterminer les devoirs des greffiers de la cour civile de district de la paroisse d'Orléans; un bill pour allouer des fonds dans le but d'achever la construction du pavillon à Baton Rouge; un bill de revenu; un bill fixant le traitement du commissaire au procès-verbal, du sommis aux dossiers, des copistes et autres employés des cours civiles et criminelles et de la cour d'appel de la paroisse d'Orléans ; un bill fixant le traitement des diverses employés du shérif civil et du shérif criminel de la paroisse d'Orléans ; un bill pour rapporter la section 9, de la loi No 98 de 1880 et pour abolir la place de sténographe de la cour criminelle de la paroisse d'Orléans ; un bill pour déterminer la manière d'augmenter le nombre des députés-greffiers et employés du greffier, du shérif civil et du shérif criminel de la paroisse d'Orléans ; un bill pour amender et refondre le nouveau la loi No 47 de 1880 relative au paiement des salaires des députés-greffier, des sténographes et des autres employés de la cour civile de district et de la cour d'appel de la paroisse d'Orléans ; un bill pour ordonner que la taxe de la Nouvelle-Orléans pour les gages des employés de la prison de paroisse de la Nouvelle-Orléans.

M. Lottee annonce qu'il présentera : un bill relatif aux impressions d'Etat; M. Ogden, un bill relatif au revenu et aux dépenses; M. Robinson, un bill pour affecter des fonds pour les réparations des bâtiments de l'Université de l'Etat de la Louisiane et du Collège de l'Agriculture et de l'Industrie; et un autre bill pour transférer ce qui reste des fonds dus au "Seminary" au "Board of Supervisors" de la même institution; M. Heidenheim, un bill pour déterminer que les travaux d'une session pourront se poursuivre sans interruption à une session nouvelle; M. Allston, un bill pour affecter des fonds à l'entretien de l'Université du Sud; M. Sheldon, un bill pour amender la loi No 136 de 1880 relative aux honoraires des greffiers des cours civiles et criminelles de la paroisse d'Orléans.

La Chambre s'ajourne pour se réunir de nouveau demain.

Une dépêche spéciale adressée au "Herald" de New-York, annonce que l'avocat de district, chargé de la poursuite contre Guiteau, avait engagé un homme pour visiter la prison de Washington, et distribuer des armes à feu aux gardes et officiers ainsi qu'à Guiteau lui-même, en cas de révolte. Cet individu a dit à l'avocat de district que Guiteau est fou, sur la foi de cette déposition, la défense a fait annuler le prétendu dément.

La compagnie de pêche de bateaux de Centreall, Canada, a envoyé au ministère le premier bateau de pêche de bateau manufacturé en Canada. Cet échantillon est de 40 pieds quille, bien qu'il renferme quelques impondé, pesant des appareils de cristallisation. Le directeur de la bateaux prend d'importantes proportions dans tout le Canada. Six manufactures compagnies d'organisation dans le but de construire de grandes usines. On doit ajouter que pour chaque la Canada fera assez de cuivre pour sa consommation, et même un surplus, qui sera expédié pour les Etats-Unis.

Depuis quelque temps, les savants discutent sur le mode de séparer le nickel contenu dans le minerai de cuivre, qui est extrait en Norvège, les procédés du gouvernement actuellement, qui, réalisant en vendre les mats, les procédés de la pratiquent. Les habitants des bords du Gange, ceux de Calcutta et de Bénarès, ont un procédé plus expéditif et moins coûteux. Ils précipitent dans le fleuve les cadavres de leurs morts et ils sont ainsi ensevelis le sable d'y conduire les funérailles.

Le compagnie de pêche de bateaux de Centreall, Canada, a envoyé au ministère le premier bateau de pêche de bateau manufacturé en Canada. Cet échantillon est de 40 pieds quille, bien qu'il renferme quelques impondé, pesant des appareils de cristallisation. Le directeur de la bateaux prend d'importantes proportions dans tout le Canada. Six manufactures compagnies d'organisation dans le but de construire de grandes usines. On doit ajouter que pour chaque la Canada fera assez de cuivre pour sa consommation, et même un surplus, qui sera expédié pour les Etats-Unis.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1881.
—Température—Beau temps, chaud, vents variables, passant au sud, température stationnaire ou plus basse.

Température du 5 décembre 1881
Thermomètre de C. Dreusens, Opticien.

	Fahrenheit:	Centigrade
6 heures du matin	54	12
Midi	68	17
3 P. M.	63	17
6 P. M.	59	15

Lundi, 5 décembre, 3 h. 30, P. M.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga.	57	Louisville, Ky.	48
Atlanta	49	Memphis, Tenn.	49
Charleston, S. C.	56	Mobile, Ala.	52
Cairo, Ill.	47	Montgomery, Ala.	52
Chattanooga, Tenn	52	Nashville, Tenn.	50
Cincinnati, O.	47	New Orleans, La.	61
Davenport, Iowa	46	Omaha, Neb.	37
Dubuque, Iowa	42	Pittsburgh, Pa.	44
Galveston, Texas	68	Savannah, Ga.	58
Helena, Ark.	52	Shreveport, La.	57
Leavitt, Iowa	45	St. Louis, Mo.	41
La Crosse, Wis.	44	St. Paul, Minn.	38
Leavenworth, Kan	45	Tuskaloosa, Miss.	58
		Vicksburg, Miss.	—
		Yankton, D. T.	—

Rapport des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	6.06	Nashville, Tenn	2.10
Cairo, Ill.	22.10	New Orleans	4.60
Cincinnati, O.	14.00	Omaha, Neb.	4.00
Davenport, Ia.	7.00	Pittsburgh, Pa.	5.03
Keokuk, Iowa.	8.11	Shreveport, La.	12.05
La Crosse, Wis.	6.00	St. Louis, Mo.	12.05
Leavenworth, K.	5.05	St. Paul, Minn.	4.05
Louisville, Ky.	7.00	Vicksburg, Miss.	34.11
Memphis, Tenn	26 01	Yankton	2.00

*Au-dessus du niveau des hautes eaux de 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits aux bureaux de santé dans les 48 heures

Mariages.

William Page à Mlle Mathilde Parker.
Henri Blanchard à Mlle Minna J Clark.
Louis O Beers à Mlle Elizabeth Mayre.
Emile Bellocq à Mlle Marie J. Tedford.
Chas W F Bauer à Mlle Magdalena Voelkel.
Robert White à Mlle Marie L. Puig.
Charles Zimmermann à Mlle Margaret A Day.
John White à Mme Mathilde King.

Naissances.

Mme Lawrence Hoban, un garçon, 26 nov.
... Remi Grenier, un garçon, 4 nov.
... Emile Schaefer, une fille, 17 nov.
... Antonio Bagnetto, une fille, 15 nov.
... Michael Marks, un garçon, 22 nov.
... Morris Gutmann, un garçon, 9 oct.
... Antonio Terrasin, un garçon, 12 nov.
... Joseph Méchard, un garçon, 26 nov.
... Emilie Médan, jumelles, 7 sept.
... Robert C McQuirk, jumelles, 18 nov.
... Joseph Terrasin, un garçon, 24 oct.
... Jas E Annand, un fils, 16 nov.
... H T Lavier un garçon, 6 nov.

John F Becker, 8 jours, No 302 rue Tchoupitoulas.
Joseph L Kouzelmann, 27 jours, No 136 rue Hôpital.
Albert Schmidt, 2 ans, No 77 rue Front.
Frances Kahlmann, 6 mois, No 903 rue Constantinople.
Martha Fahlge, 29 ans, cote St. Joseph et Gravier, Algiers.
Thomas Bowden, 2 ans, No 230 rue Franklin.
Frederick Brugier, 66 ans, cote Bayou et Grande Route St Jean.
James Dwyer, 20 ans, Algiers.
Richard Wrinkle, 40 ans, No 55 rue Dolhonde.
Mme Henry Marie O'Donnell, 64 ans, rue Annette, près Independance.
Mme Catherine Kumbar, 7 mois, cote Desplaines et Barracks.
Jefferson Wilson, 19 ans, No 218 rue St Philippe.
Albert M Hardie, 19 and, rue Josephine, près Clara.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans la semaine, dans les limites de la Nouvelle-Orléans, 196 personnes, dont 18 de la phthisie pulmonaire, 8 de la dyssenterie, 7 de traumas accidentels, 6 de la pneumonie, 6 de fièvrières, 6 d'affections du cœur, 4 du tabes mesenterica, 2 de la congestion cerebrale, 2 d'apoplexie, 2 (petits enfants) pâ 11 (vieillards) de la débilité, 3 (petits enfants) de convulsions, 3 de brûlures.

Ages.—Au-dessous d'un an, 20; de 1 à 2 ans, 6; de 2 à 5 ans, 4; de 5 à 10 ans, 5; de 10 à 15 ans, 2; de 15 à 20 ans, 6; de 20 à 25 ans, 9; de 25 à 30 ans, 9; de 30 à 40 ans, 18; de 40 à 50 ans, 15; de 50 à 60 ans, 15; de 60 à 70 ans, 15; 70 à 80 ans, 4; de 80 à 90 ans, 3; de 90 à 100 ans, 4; 100 ans et au-dessus de 100 ans, 0.

Nationalités—Chinois, 1; Anglais, 1; Français, 4; Allemands, 9; Irlandais, 11; Italiens, 2; Louisianais, 78; Mexicains, 1; Norvégiens et Suédois, 1; Espagnols, 1; Suisses, 1; Américains (autres que Louisianais), 26.

Il est mort 80 personnes du sexe masculin, y compris 27 de couleur; 56 du sexe féminin, dont 25 de couleur.

Il y a eu 25 décès à l'hôpital de charité, 1 à l'Hôtel-Dieu, 1 à l'Infirmerie Tonkin, 2 à l'hôtel des aliénés, 1 à la prison de parishes, 5 dans d'autres institutions publiques.

Les coroners ont délivré 20 certificats de décès.

Il y a eu 12 morts-nés, dont 4 de couleur.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

Mrs B B Willis, N S Batts, Vicksburg; Saml Tittes et femme, H Witte, Rev A Young, M S Wiser et femme, J Frank, A Fisher, W S Hamilton et femme, New York; O L Harrison, D B Carswell et femme, H B Harvey, C E Hard et femme, Chicago; E Hesse et fils, J G Evarest et femme, G H Wheeler et femme, A J Hollister, W Bolthad et femme, J A Rogers, Red Wood, Verrin; Charles Zimmermann, Little Rock; W P Young, Andrew Rock; Jos Lemp, Miss; W H Hall et femme, Texas; J F Rayne, Iowa; J B Keech et femme, Mississippi; Mrs F Sanderson et femme, R B Hawkins, W H Pilker, J C Foster et femme, Jno Rorer et femme, Pittsburg; F B Black, Memphis; W Lackman, Va; W Murray, J H Hall, Prairie, Tex; J T Wiseman et femme, Miss; C C Filson, miss Filson, Dubuque, Ia; E W Gardner et femme, Ohio; Thos Wheeler, Syracuse, N Y; Wash Jas Gardner, Ohio; C Washburn et femme, J H Hall, Miss; Mrs Hibbard, Jno W Carroll, H Geerts et femme, St Louis; J Wyatt, Jas Symington, Oakland, Cal; D G Holmes, Texas; Mrs Mitchell et femme, New Haven; J F Scamp, W H Thompson, Tillsburg; C Farrell et femme, Louisville; O Austin et femme et enfant, Miss; W H Harding, Meridian; J H Burgess et femme, Memphis; C H Smith et femme, F P Vecchio, G H Jacob, Ohio; A Collins et femme, Miss A Eddridge, Rochester; A Johnson et femme, Milwaukie; O C Gates et femme, Chicago; F H Kinney et femme, Cleveland; P Ryan et femme, Dunkirk; T H Bakewell et femme, Pittsburg; J Wright et femme, Tennessee; E M Garrison, Mlle Garrison, St Louis; C B Aymar, France; J T Gevaze, Georgia; F B Foster, Illinois; J Wright et femme, Tennessee; E M Bywell et femme, J S Pumm, Ky; C B Brown et femme, J S Potts et femme, J W Morris et femme, J E Morris, H W Hall et femme et famille, Jno Altaffer, D H Rogers, S B Carmer, J V Sutter et femme, C Burgess et femme, F Burgess, C J Langdon et femme, O R Bacon et femme, Ohio.

CITY HOTEL

W F Flower, Lafourche; W W Garner, Assumption; S H Hall, Keachi, La; W C Harris, Mansfield, La; W M Young, Bossier; D Mc Cullough, Hopkins, Bayou des Allemands, La; Thomas J Hamilton, Terrebonne, Bayou Rouge; J M Hall, Prairie, Tex; Cheryl Hall, Miss; Mrs Hall, Miss; R T Smith, Opelika, Ala; Geo H Gange et femme, L G DeSaussy, La; John Miller, Pa; W W Parrell et femme, Hudson, N Y; J D Beaver, Colorado, Miss; Jas A Patterson, W D Hadley, Evansville, Ind; Noah Scoville, Keeve, A Potter, St-Louis; John Cowan et femme, Miss; Mrs Hanna, New-York; H W Case et femme, Chicago; Dr D Hall et femme, Opelousas; Mrs Hall, Miss; James J W Mundee, La; A Collins et femme, Miss A Eddridge, Rochester; A Johnson et femme, Milwaukie; O C Gates et femme, Chicago; F H Kinney et femme, Cleveland; P Ryan et femme, Dunkirk; T H Bakewell et femme, Pittsburg; J Wright et femme, Tennessee; E M Garrison, Mlle Garrison, St Louis; C B Aymar, France; J T Gevaze, Georgia; F B Foster, Illinois; J Wright et femme, Tennessee; E M Bywell et femme, J S Pumm, Ky; C B Brown et femme, J S Potts et femme, J W Morris et femme, J E Morris, H W Hall et femme et famille, Jno Altaffer, D H Rogers, S B Carmer, J V Sutter et femme, C Burgess et femme, F Burgess, C J Langdon et femme, O R Bacon et femme, Ohio.

La mort et les funérailles de M. Thomas Chalon.

Hier après-midi, les restes de M. Thomas Chalon ont été accompagnés au cimetière St-Louis No 1 par un nombreux cortège de parents et d'amis.

Nous avons de nouveaux détails sur le déplorable accident dont la très regretté jeune homme a été victime.

—M. Charles McDavitt, âgé de quinze ans, est venu, dimanche dernier, vers neuf heures et demie du matin, au magasin de M. Emile Garnier, (dans la rue Claiborne, entre Laharpe et St-Bernard, à côté du marché St-Bernard), où travaillait M. Chalon ; il a demandé à ce dernier s'il avait des cartouches pour un pistolet, qu'il lui a remis.

M. Chalon a passé derrière le comptoir, mais à peine s'y était-il arrêté qu'une détonation s'est fait entendre ; on a, presqu'aussitôt, vu M. Chalon faire le tour du comptoir et, quand il est arrivé à la porte, a dit à M. Garnier : "Il a tiré sur moi," puis s'est affaissé sur lui-même.

M. Garnier, n'apercevant personne dans l'établissement, a couru du côté de la rue Claiborne afin de poursuivre celui qui avait déchargé l'arme.

La rue étant déserte dans le moment, il est revenu au magasin ; là il a vu, à côté du défunt, le jeune McDavitt, qui s'est écrié : "C'est arrivé entre nous." M. Garnier est allé chercher un médecin, mais, à son retour, M. Chalon avait cessé de vivre.

L'officier de police Kelly a, peu après, amené McDavitt et l'a conduit à la station du cinquième precinct, où il a fait un rapport de l'affaire que le récit qui suivra :

"J'étais tranquillement lié avec M. Chalon. J'avais l'habitude d'aller à son magasin et de passer une demi-heure avec lui. Le pistolet que j'ai apporté à l'établissement n'est pas à moi ; c'est celui de mon père, qui le garde à la maison.

"Dimanche dernier, je l'ai pris à mon insu et l'ai apporté à M. Chalon en lui demandant s'il avait des cartouches convenables. M. Chalon est passé derrière le comptoir, et je l'ai suivi ; il m'a montré quelques cartouches ; je lui ai dit que je ne croyais pas qu'elles pussent me convenir. Tandis qu'il me cherchait d'autres, j'ai promené les yeux sur un journal étendu sur le comptoir. Au bout de quelques secondes, M. Chalon dit : "Tenez votre pistolet, il est chargé," et il me l'a présenté.

J'ai levé la tête et avancé la main pour recevoir l'arme, mais à peine avais-je touché le revolver, que j'ai vu une lumière, puis j'ai entendu une détonation et mon ami a crié : "Je suis blessé !" Il a couru jusqu'à la porte d'entrée, je l'ai suivi, il est tombé. Je me suis baissé sur lui, lui ai relevé la tête et lui ai demandé où il était blessé ; il me m'a pas répondu ; il ne respirait plus.

Je regrette vivement ce qui s'est passé. Je ne peux pas m'en rendre compte."

Le coroner Lelong a fait l'autopsie du cadavre. Le jury, qui se composait de MM. W. A. Cosgrove, Jules Weis, Caballero, P. L. Thompson et du Dr E. Sarpy, a constaté que la mort a été causée par une balle de revolver au cœur, par la décharge d'une arme à feu ; que la balle a passé à travers le sternum, à un demi-pouce à gauche de la ligne médiane, entre le sixième et le septième espace intercostal, à travers le ventricule droit du cœur, les deux, à travers l'artère pulmonaire, près de sa base, puis est descendue à environ 3 pouces et s'est logée dans le gaine commune de l'oesophage et de l'aorte, où elle a été trouvée.

M. Chalon avait une conduite exemplaire et était le soutien de ses trois sœurs, orphelines. Sa mort a laissé un grand vide dans sa famille, de sincères et profonde regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.

Hier soir, après le service funèbre, à l'église du Sacré Cœur, rue Claiborne, entre Clairborne, le révérend Père Jean, nommé de bien touchantes paroles devant le cercueil du digne jeune homme, dont il a rappelé, avec l'éloquence du cœur, l'amour du travail, la grande raison et le dévouement pour ceux qu'il aimait. L'éloge a été suivi de prières à fait verser des larmes à toute l'assistance.

Hier, à une heure, M. Whittaker, au nom du jeune McDavitt, a offert, (à la cour de l'honorable Milteenberger) un cautionnement de l'accusé. Le magistrat lui a répondu qu'avant d'acquiescer à sa demande, il désirait avoir quelques éclaircissements.

Les témoins ont alors été appelés.

L'OFFICIER KELLY—J'ai entendu la détonation et quelqu'un s'est écrié : "On a tiré sur un homme !" J'ai couru vers l'endroit d'où le coup était parti ; n'y voyant personne, j'ai fait le tour du magasin du côté de la rue Claiborne ; là encore, ne voyant personne, je suis revenu sur mes pas. En arrivant près de l'établissement, j'ai entendu un mot : "Le pistolet est parti accidentellement." L'inculpé m'a dit, quand je l'ai arrêté, que le coup était parti tandis que le défunt et lui tenaient l'arme.

M. EMILE GARNIER.—Je suis propriétaire du magasin où l'accident a eu lieu. J'étais, dans le moment, dans le trottoir. Je n'ai pas vu le jeune McDavitt entrer dans l'établissement. La seule chose que je sache c'est qu'après la détonation, Chalon m'a dit : "Il a tiré sur moi." J'ai vu du sang sur sa cravate ; comme il n'y avait personne dans le magasin, j'ai couru du côté de la rue Claiborne pour tâcher de voir si celui qui avait déchargé l'arme s'enfuyait, mais la rue était déserte. J'ai, ensuite, été chercher un médecin.

Je n'ai pas entendu Chalon et McDavitt se quereller ; ils n'y avaient rien eu auparavant entre eux ; au contraire, ils étaient très liés. L'inculpé, venait, de temps en temps, au magasin et y passait une demi heure avec le défunt.

McDAVITT appelé à l'habitude de venir à l'établissement ; je n'ai pas demandé ce qu'il désirait quand il s'y est présenté dimanche dernier.

Lorsque le policeman Kelly est arrivé sur les lieux, j'accusé tenait la tête du défunt et a supplié tous ceux qui étaient présents de faire quelque chose pour soulager le blessé. Il n'y avait, dans le magasin, au moment de l'accident, que moi et les deux jeunes gens. S'ils s'étaient querellés, je les aurais entendus, car j'étais au fond du trottoir, près d'une des portes du mon magasin.

MLLE GARNIER.—J'étais au magasin lorsque M. Mc Davitt y est entré ; il a demandé à M. Chalon s'il avait des cartouches. Les deux jeunes gens se sont dirigés vers l'endroit où se trouvent les cartouches. Je ne me suis pas occupée de ce que faisaient les deux jeunes gens, car j'étais dans une chambre attenante. C'est alors que j'étais dans cette chambre que j'ai entendu la détonation.

L'inculpé et le défunt étaient amis ; il n'y a jamais eu d'animosité entre eux.

M. M. CABALLERO.—Je causais sur le trottoir, en face du magasin, avec M. Garnier, quand j'ai entendu une détonation. J'ai vu le défunt lorsqu'il est arrivé à la porte de l'établissement. Au même instant, une femme de couleur s'est écriée : "Le voilà qui s'en va !" J'ai couru du côté de la rue Claiborne, mais n'ai vu personne. Je suis rentré dans le magasin. Nous nous sommes baissés, l'inculpé et moi, pour ramasser l'arme, qui était derrière le comptoir. Nous l'avons remise, ensemble, à l'officier Kelly.

Il n'y a pas eu de querelle entre les deux jeunes gens. Ils étaient très liés.

M. ARTHUR JACKSON.—J'étais au magasin, dimanche dernier, quand j'ai entendu une détonation. En regardant du côté du magasin, j'ai vu à la porte un jeune homme qui avait les deux mains serrées sur sa poitrine ; je me suis dirigé du côté de l'établissement ; lorsque j'y suis arrivé, M. Garnier m'a prié d'aller chercher le médecin d'en face. A mon retour, un bout de deux minutes le blessé en mourait.

Les témoignages entendus, le magistrat a dit que l'enquête n'ayant pas encore eu lieu, il ne pouvait prononcer l'acquittement, mais qu'il exigeait un cautionnement de $500 pour répondre à la comparution de l'inculpé après l'enquête.

M. Amédée Couturié a signé le cautionnement.

L'accusé, en sortant de la cour, s'est rendu à la résidence du défunt dont il a suivi les restes jusqu'à la tombe.

Cour du juge Bittenberger.—Deal Johnson et Harriet Wilson, convaincus d'infraction à l'ordonnance 528 qui a trait aux prostituées ; Sophie Tomby et Alex. Thompson d'ivresse et de bris de police ; Peter Watson, d'ivresse, bris de police et de langage obscène ; Rose Maxent, Nora Taylor, Maggie Smith, Lizzie Woods, Josephine Pierre, Jennie Simion, Louise Paul, Saxon Jackson, Lizzie Smith, Alice Napoleon, Annie Tyler, contraventions de n'avoir aucun moyen d'existence, ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Charles Léon, convaincu de vagabondage, d'avoir insulté la police et résisté à un officier de police, a été condamné à $15 d'amende ou quinze jours de geôle de police.

Walein Dauphinot, Denis Dorelle, accusés d'avoir enfreint la loi du revenu intérieur, ont été livrés au marshal des Etats-Unis, par ordre du Commissaire Lane, commissaire des Etats-Unis.

Joseph Cadaf, convaincu de s'être ivre, d'avoir troublé la paix et battu un agent de police, a été condamné à $30 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Hier, à une heure, M. Whittaker, au nom du jeune McDavitt, a offert, (à la cour de l'honorable Milteenberger) un cautionnement de l'accusé. Le magistrat lui a répondu qu'avant d'acquiescer à sa demande, il désirait avoir quelques éclaircissements.

Les témoins ont alors été appelés.

L'OFFICIER KELLY—J'ai entendu la détonation et quelqu'un s'est écrié : "On a tiré sur un homme !" J'ai couru vers l'endroit d'où le coup était parti ; n'y voyant personne, j'ai fait le tour du magasin du côté de la rue Claiborne ; là encore, ne voyant personne, je suis revenu sur mes pas. En arrivant près de l'établissement, j'ai entendu un mot : "Le pistolet est parti accidentellement." L'inculpé m'a dit, quand je l'ai arrêté, que le coup était parti tandis que le défunt et lui tenaient l'arme.

M. EMILE GARNIER.—Je suis propriétaire du magasin où l'accident a eu lieu. J'étais, dans le moment, dans le trottoir. Je n'ai pas vu le jeune McDavitt entrer dans l'établissement. La seule chose que je sache c'est qu'après la détonation, Chalon m'a dit : "Il a tiré sur moi." J'ai vu du sang sur sa cravate ; comme il n'y avait personne dans le magasin, j'ai couru du côté de la rue Claiborne pour tâcher de voir si celui qui avait déchargé l'arme s'enfuyait, mais la rue était déserte. J'ai, ensuite, été chercher un médecin.

Je n'ai pas entendu Chalon et McDavitt se quereller ; ils n'y avaient rien eu auparavant entre eux ; au contraire, ils étaient très liés. L'inculpé, venait, de temps en temps, au magasin et y passait une demi heure avec le défunt.

McDAVITT appelé à l'habitude de venir à l'établissement ; je n'ai pas demandé ce qu'il désirait quand il s'y est présenté dimanche dernier.

Lorsque le policeman Kelly est arrivé sur les lieux, j'accusé tenait la tête du défunt et a supplié tous ceux qui étaient présents de faire quelque chose pour soulager le blessé. Il n'y avait, dans le magasin, au moment de l'accident, que moi et les deux jeunes gens. S'ils s'étaient querellés, je les aurais entendus, car j'étais au fond du trottoir, près d'une des portes de mon magasin.

MLLE GARNIER.—J'étais au magasin lorsque M. Mc Davitt y est entré ; il a demandé à M. Chalon s'il avait des cartouches. Les deux jeunes gens se sont dirigés vers l'endroit où se trouvent les cartouches. Je ne me suis pas occupée de ce que faisaient les deux jeunes gens, car j'étais dans une chambre attenante. C'est alors que j'étais dans cette chambre que j'ai entendu la détonation.

L'inculpé et le défunt étaient amis ; il n'y a jamais eu d'animosité entre eux.

M. M. CABALLERO.—Je causais sur le trottoir, en face du magasin, avec M. Garnier, quand j'ai entendu une détonation. J'ai vu le défunt lorsqu'il est arrivé à la porte de l'établissement. Au même instant, une femme de couleur s'est écriée : "Le voilà qui s'en va !" J'ai couru du côté de la rue Claiborne, mais n'ai vu personne. Je suis rentré dans le magasin. Nous nous sommes baissés, l'inculpé et moi, pour ramasser l'arme, qui était derrière le comptoir. Nous l'avons remise, ensemble, à l'officier Kelly.

Il n'y a pas eu de querelle entre les deux jeunes gens. Ils étaient très liés.

M. ARTHUR JACKSON.—J'étais au magasin, dimanche dernier, quand j'ai entendu une détonation. En regardant du côté du magasin, j'ai vu à la porte un jeune homme qui avait les deux mains serrées sur sa poitrine ; je me suis dirigé du côté de l'établissement ; lorsque j'y suis arrivé, M. Garnier m'a prié d'aller chercher le médecin d'en face. A mon retour, un bout de deux minutes le blessé en mourait.

Les témoignages entendus, le magistrat a dit que l'enquête n'ayant pas encore eu lieu, il ne pouvait prononcer l'acquittement, mais qu'il exigeait un cautionnement de $500 pour répondre à la comparution de l'inculpé après l'enquête.

M. Amédée Couturié a signé le cautionnement.

L'accusé, en sortant de la cour, s'est rendu à la résidence du défunt dont il a suivi les restes jusqu'à la tombe.

Cour du juge Hiltenberger.—Deal Johnson et Harriet Wilson, convaincus d'infraction à l'ordonnance 528 qui a trait aux prostituées ; Sophie Tomby et Alex. Thompson d'ivresse et de bris de police ; Peter Watson, d'ivresse, bris de police et de langage obscène ; Rose Maxent, Nora Taylor, Maggie Smith, Lizzie Woods, Josephine Pierre, Jennie Simion, Louise Paul, Saxon Jackson, Lizzie Smith, Alice Napoleon, Annie Tyler, contraventions de n'avoir aucun moyen d'existence, ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Charles Léon, convaincu de s'être ivre, d'avoir insulté la police et résisté à un officier de police, a été condamné à $15 d'amende ou quinze jours de geôle de police.

Walein Dauphinot, Denis Dorelle, accusés d'avoir enfreint la loi du revenu intérieur, ont été livrés au marshal des Etats-Unis, par ordre du Commissaire Lane, commissaire des Etats-Unis.

Joseph Cadaf, convaincu de s'être ivre, d'avoir troublé la paix et battu un agent de police, a été condamné à $30 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Cour du juge Davey.—Tony Black, prévenu de voies de fait ; John Geale, de cruauté envers des animaux et de voies de fait—ont été requis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Thomas Callahan, convaincu d'ivresse, de bris de paix et d'insultes, a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Jamie Oliver, accusée d'avoir battu et volé Walah Williams a été envoyée en prison jusqu'au jour de l'instruction. Elle n'a pas pu fournir un cautionnement de $1,000.

W. Ferguson, convaincu de bris de paix ; John Hart, de s'être enivré et de s'avoir aucun moyen d'existence ; ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Julia Thompson, accusée de voies de fait ; James Lyons, accusé d'avoir déchargé une arme sur Jacob Harrison—ont été envoyés à la cour criminelle du district. Le premier a été requis de donner un cautionnement de $250 ; le second, un cautionnement de $500.

Firemen's Insurance Co. of New Orleans.—Les actionnaires de cette compagnie ont procédé hier à l'élection des directeurs. Les noms compris dans la liste suivante ont reçu la majorité des suffrages :

Jacob Alexander, Leon Bertoli, H. H. Bierhorst, Peter Blaise, P. Egan, John Fitzpatrick, C. Taylor Gauche, Chas. Hémard, A. H. Isaacson, E. S. Levy, I. N. Marks, Wash. Marks, A. A. Magliuis, T. Solomon, C. Spaht, A. H. Stirat, Otto Thomas, Geo. Waters.

Comme à l'ordinaire, en pareille circonstance, les nombreux amis de la compagnie sont venus boire à son succès et à sa prospérité.

Paragraphes.—La Bourse au Coton a dû, hier, les officiers, les directeurs et les commissaires dont les noms suivent :

OFFICIERS

T. L. Airey, président.
A. B. Landreaux, vice-président.
Adolph Schreiber, trésorier.

DIRECTEURS :

John Phelps,	H. A. Sédéris,
T. D. Miller,	Cyrus Bussey,
Chs. E. Black,	Wm. Meller,
Ad. Meyer,	Atwood Violet,
A. Brittin,	Geo. F. Simpson,
Félix Labatut,	H. M. Hodgson.

COMMISSAIRES D'ELECTION

A. B. Cammack, Chairman,
Jno. G. Hassel, Scott McGehee,
L. La Combe.

On s'apploudit de ces choix.

—Hier matin, à onze heures, James Burns, matelot, est tombé dans le cale du steamer "Bolivar," amarré au pied de la rue Jackson. Il s'est légèrement blessé au corps et au bras droit.

—Mlle Burns est mérité, vers minuit et demie, dans un des "cars" de la compagnie "Ornement City, dans la rue Tchoupitoulas, entre Tchoupitoulas et Chippewa ; le gardien particulier l'a aperçu au moment où il tirait le boîtier du véhicule. Le policeman Eifert ayant été appelé par les "cars," a arrêté Burns, qu'il a conduit à la station, quand, au coin de la rue Levée et l'Avenue de la Louisiane, il a été frappé à la figure et renversé par le principal qui s'est enfui. L'agent s'est aussitôt relevé, et, tirant son pistolet de ses poches, a envoyé deux balles à Burns, qui a été blessé. Quelques heures plus tard, Burns a été arrêté à Frenchmen's dans rues Chippewa et Toledano.

Plusieurs enfants qui jouaient dans les dépendances de la rue d'Argier,